

Image not found or type unknown



ACHAT ET RESILIATION CHEZ VOGICA

Par **WIDBAL**, le **09/11/2008** à **07:40**

BONJOUR

Après avoir passé 9H30 dans les locaux du cuisiniste vogica nous nous sommes décidés d'acheter une cuisine; Sachant que notre démarche était de démarcher pour avoir des devis pour notre nouvelle maison.

Alors après être rentré et bien reposé je me suis demandé comment ai-je pu acheter si vite. Maintenant je voudrais savoir si il m'est possible de résilier sachant que j'ai donné un acompte en chèque de 4100 E . cela se fait-il sans dommage
merci de vos réponses ;